

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publié avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ, Cc. DE PORTNEUF.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recruta cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1890.

SOMMAIRE :

Archevêché de Québec, 803.—Causerie, 803.—L'église catholique dans l'Allemagne du Nord. (1880-1890), 805.—Consultations, 807.—Le " Miscellaneorum Liber " ou 3e Registre des Jésuites du Saguenay, 808.—Le séminaire de Chicoutimi, 810.—Petite Chronique, 811.—Conte espagnol, 812.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi	18 août	—S. Hyacinthe.
Mardi,	19 "	—De l'Octave.
Mercredi,	20 "	—S. Bernard.
Jeudi,	21 "	—S. Jeanne de Chantal.
Vendredi,	22 "	—Octave de l'Assomption.
Samedi,	23 "	—S. Philippe Bénitl.
Dimanche,	24 "	—XIII ap. Pent. S. Barthélémy.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH,

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 19 août.—N.-D. des Anges de Montauban.

Jeudi, 21 " —S. Zacharie.

Vend., 22 " —S. Jeanne.

Dim. 24 " —Cong. des Hommes (S. Robt).

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

N. B.—Annouer la fête de S. Barthélémy.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

ARCHEVECHE DE QUEBEC

A tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec

Nous nous empressons de porter à votre connaissance que, par une lettre de la sainte Inquisition Romaine, en date du 25 juillet 1890, signée du cardinal Monaco La Valetta et que nous venons de recevoir, *Sa Sainteté* Léon XIII, sur la demande de la plupart des évêques, exempte les fidèles du monde entier de l'abstinence, vendredi prochain, jour où tombe, cette année, la fête de la glorieuse Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, tout en maintenant le jeûne prescrit pour la vigile de cette même fête. C'est le désir de Sa Sainteté que les fidèles s'efforcent, pour compenser cette faveur, de réciter, ce jour-là, la troisième partie du rosaire ou le chapelet à son intention.

Le jeûne prescrit pour la vigile de l'Assomption est transféré, dans cet archidiocèse, à la veille de la solennité, et devra, par conséquent, s'observer samedi prochain, le 16 du courant.

C. A. MAROIS,
Vicaire-général.

Archevêché de Québec.

11 août 1890

CAUSERIE

(Suite)

Enfin, comment se conduire envers les hommes qui vivent dans l'oubli de leurs devoirs religieux ? La femme dont le mari néglige l'assistance à la messe, la fréquentation des sacrements, et quel-

que fois l'accomplissement du devoir pascal, doit profiter de toutes les occasions favorables pour lui représenter, par un mot, qu'il a le malheur de passer les mois et les années dans l'inimitié de Dieu, qu'il scandalise ses enfants pour lesquels il vaudrait mieux ne jamais être né, qu'il attire la colère divine sur ceux qu'il prétend aimer, qu'il est malheureux lui-même, et que la mort subite, dont les exemples sont si fréquents, peut, à tout instant, le précipiter dans les enfers. Mais le principal moyen auquel elle aura recours, si elle a de la foi et de la religion, sera de prier pour lui et de faire prier ses enfants.

Malheureusement bien des femmes chrétiennes s'intéressent trop peu au salut de leur mari. Ce qu'elles craignent le plus c'est de le voir tomber malade et mourir, et perdre ainsi celui qui soutient le train de vie que l'on aime à mener ; mais qu'il vive dans le péché, qu'il marche sûrement vers l'enfer, pourvu qu'elles ne soient pas trop molestées, cela ne leur fait ni chaud ni froid, elles s'en accommodent avec une indifférence qui se concilie difficilement, non pas avec la foi, mais avec l'esprit de foi. Presque tous les hommes sent ainsi, disent-elles, et les voilà consolés. C'est trop vrai, pas tous, mais bon nombre d'hommes sont ainsi ; mais ce point que vous admettez comme excuse, est précisément la source de devoir de charité qui vous incombe. Si vous prétendez vous y soustraire, vous n'avez alors ni foi ni amour, dans le sens vrai du mot. Pourquoi donc ne poursuivez-vous pas le même raisonnement quand il est malade, et ne dites-vous pas : Tous les hommes doivent mourir, mon mari comme les autres. Par conséquent, pas de médecin, pas de remèdes, pas de soins particuliers, qu'il s'arrange et s'en tire comme il pourra.

Ce qui est infiniment plus regrettable, c'est que dans le cas de maladie grave de leur mari, il est des femmes qui oublient le soin de son âme pour s'occuper que du corps bien moins malade que l'âme. Ce fait arrive souvent dans les classes élevées. On se décide à faire venir le prêtre quand le médecin a épuisé en vain toutes les ressources de l'art, et qu'il a déclaré, un peu tard quelquefois, qu'il n'y a plus d'espoir, c'est-à-dire quand le malade qui avait tant besoin de confession, n'est plus en état de le faire. Telle est la manière intelligente dont certaines femmes aiment quelquefois celui qu'elles appellent invariablement "mon cher." La vue du prêtre appelé à n'importe quelle phase de la maladie, n'a jamais tué aucun patient, ni empiré son état ; au contraire, les médecins les plus habiles s'accordent à dire que leurs remèdes opèrent bien plus efficacement quand le moral est tranquille.

Après cela, pour que rien ne manque à la comédie, on a le toupet de dire que ce pauvre malade est mort comme un saint. Qui, c'est bien cela, on le canonise, pendant que le prêtre qui l'a assisté à la dernière heure, se dit peut-être en lui-même : " Il est mort comme il a vécu," dans l'indifférence qui ne permet guère de croire à son salut.

(A suivre.)

L'église catholique dans l'Allemagne du Nord. (1800-1890).

(Suite)

L'Université de Fribourg était encore plus gangrenée que celle de Bonn. En 1827, le doyen de la faculté de théologie apostasia publiquement et se maria. En 1830, les professeurs de la même faculté présentèrent au grand duc protestant de Bade une pétition en faveur du mariage des prêtres, et plusieurs associations de prêtres se formèrent pour réclamer l'abolition du célibat ecclésiastique. Dans le Wurtemberg, on compta jusqu'à 200 prêtres enrôlés dans ces honteuses confréries. Les gouvernements protestants favorisaient secrètement ce mouvement ; les évêques se taisaient ; et ce fut l'énergie et la foi du peuple qui sauva alors l'église d'Allemagne. Comme il arrive toujours, le mépris public s'attacha aux apostats, et, un jour de Fête-Dieu, on vit à Fribourg la population arracher l'ostensoir des mains d'un de ces prêtres sacrilèges. Dans le Wurtemberg, plus de 40 communes déclarèrent qu'elles aimaient mieux se passer de prêtres que d'avoir des prêtres mariés. Dans le duché de Bade on voyait, le dimanche, de longues files de pèlerins, traverser le Rhin pour venir dans le diocèse de Strasbourg, entendre la messe d'un vrai prêtre catholique. Les catholiques allemands ont montré, pendant le schisme des vieux catholiques, qu'ils n'aimaient pas plus qu'autrefois les prêtres mariés.

Une attitude aussi énergique chez les simples fidèles, fit réfléchir les apostats et les força de rentrer en eux-mêmes. Peu à peu ils revinrent au sentiment de l'honneur sacerdotal ; et de meilleurs choix placèrent sur les principaux sièges des évêques dignes à tous égards. En vingt ans, il se fit une rénovation complète de l'église d'Allemagne, et, à l'heure actuelle, son clergé est un des meilleurs du monde catholique.

Les princes allemands firent naturellement tout ce qu'ils purent pour étouffer le mouvement de résurrection. Comme en

signant des concordats avec le S. Pontife, ils s'étaient réservés, *in petto*, d'y ajouter des articles organiques, la lutte ne tarda pas à s'engager en Prusse sur la question des *mariages mixtes*.

On sait que l'Église a toujours eu en horreur les mariages entre catholiques et protestants, dont le résultat presque toujours inévitable est de faire tomber la famille dans l'indifférence religieuse. Pour montrer combien ces mariages lui répugnent, l'Église veut qu'ils soient célébrés sans les formalités ordinaires, et exige des deux parties l'engagement formel d'élever dans la foi catholique tous les enfants à naître. Le gouvernement prussien imagina donc d'encourager les mariages mixtes, pour pervertir les catholiques. Inondant de fonctionnaires protestants les évêchés des bords du Rhin, il les poussait sous mains à s'allier aux familles catholiques afin de protestantiser davantage le pays. En face de ce péril imminent pour la foi, il est triste de constater que les évêques allemands ne surent pas d'abord faire tout leur devoir.

En 1828, l'archevêque de Cologne et ses suffragants avaient consulté le Pape sur la conduite à tenir. Pie VIII leur répondit par le bref du 15 mars 1830, et ordonna d'appliquer la discipline de l'Église sans relâchement. Alors le roi de Prusse supprima ce bref, et l'archevêque Speigel trahit l'Église, en signant avec le ministre des cultes une convention dans laquelle il promettait d'adoucir la discipline. Cette adoucissement consistait à ne plus exiger la promesse d'élever les enfants dans la foi catholique, et à ne refuser la solennité extérieure que dans des cas fort rares. Les trois évêques suffragants de Cologne, Trèves, Munster et Paderborn, donnèrent leur adhésion à cette convention datée du 19 juin 1834.

Grégoire XVI, ayant été informé de la chose, en parla au ministre de Prusse, qui osa nier. Mais Dieu allait se charger bientôt de régler la question. A la fin de la même année 1834, l'archevêque Speigel, frappé par la mort, allait rendre compte à Dieu de sa déplorable administration, et était remplacé par un véritable pontife, Mgr de Droste-Vichering. Quelques mois plus tard, Dieu venait également frapper à la porte de l'évêque de Trèves, qui, toutefois, eut le courage et le bonheur, au moment de paraître devant Dieu, d'écrire au Pape pour retirer son adhésion et lui dévoiler toute la fraude. Les deux évêques de Munster et de Paderborn ouvrirent alors les yeux, retirèrent leur signature, et le nouvel archevêque de Cologne déclara qu'il observerait la convention de son prédécesseur, mais selon la tenour du bref pontifical. Le gouvernement prussien le fit alors jeter en prison

(27 nov. 1857), et il y demeura jusqu'en 1840. L'archevêque de Posen eut le même sort.

Cette persécution fut le salut de l'église d'Allemagne, comme les persécutions, n'ont cessé, depuis Jésus-Christ, d'être le salut de l'Eglise qu'il est venu fonder sur la terre. Le courage de ces deux confesseurs réveilla le clergé de sa coupable léthargie.

Les catholiques apprirent à se compter et à se grouper autour de leurs pasteurs pour la défense des droits de la conscience. Les protestants comprirent qu'il y avait dans le Catholicisme un principe de résistance qui n'a jamais existé chez eux. Les lâches s'enhardirent, les tièdes se réchauffèrent, et de nombreuses conversions de protestants vinrent consoler l'Eglise. La persécution a toujours son bon côté, qu'il s'agisse de religion, des droits de la langue ou de la conscience. Assez souvent, comme les faits que nous venons de relater le démontrent une fois de plus, elle est le salut de ceux qui sont attaqués dans leur religion, leur langue et leurs mœurs.

CONSULTATIONS

1o Y a-t-il un décret de la C. des Rites approuvant des litanies du Sacré-Cœur ?

2o S'il n'y en a pas, peut-on les faire réciter en public dans les églises ou chapelles, pourvu que ce soit en dehors de tout office liturgique, par exemple, dans un séminaire, après la messe de communauté, par un des professeurs surveillants ?

R. à 1o : Non.

R. à 2o : On ne pourrait les faire réciter dans une église qu'aux deux conditions suivantes : (a) qu'elles seraient approuvées par un évêque, (b) qu'elles seraient récitées en dehors de tout office liturgique. (*L'ami du clergé*),

3o Une femme mariée doit-elle signer de son nom de famille ou du nom de son mari ?

R. La femme perdant son nom de famille en se mariant, sauf certains actes de la vie civile qui exigent le nom de famille suivi du nom du mari, l'usage veut qu'une femme mariée signe du nom de son mari avec le prénom qu'elle porte. Bon nombre de femmes signent comme nous venons de le dire, et ajoutent *née* avec leur nom de famille.

Le " *Miscellaneorum Liber* " ou 3e Registre des Jésuites du
Saguenay

Plusieurs fois depuis deux ans, on a attiré l'attention du public sur le dernier des trois registres des baptêmes, mariages et sépultures tenus par les premiers missionnaires du Saguenay. Comme on le sait, ce registre, apporté des Ilots-de-Jérémie, en 1836, par M. Boucher, alors missionnaire des Postes du Roi et qui mourut depuis curé de St-Ambroise, est de nouveau perdu. Le fait qu'aucun renseignement n'est venu récompenser nos recherches et qu'aucun écho n'a répondu aux pressants appels de ces derniers temps, prouve malheureusement ou que le précieux document a été détruit par quelque accident ou qu'il est en la possession de quelqu'un qui en ignore absolument l'importance. L'analyse assez étendue qu'en possède le Séminaire de Chicoutimi est donc devenue d'une grande valeur historique, comme le remarquait le Père A. E. Jones, S. J., dans la 1ère livraison des *Documents rares ou inédits, Missions du Saguenay*, publiée il y a quelques mois.

Cette brochure, dont le titre seul annonce déjà l'importance, contient d'abord des notes biographiques et chronologiques sur le Père P. Laure, d'après le journal de ce missionnaire, publié dans le Rapport sur les Missions du diocèse de Québec (1864), et comparé, année par année, avec les détails de l'analyse du *Miscellaneorum Liber* que nous possédons à Chicoutimi. Ensuite vient une Relation du même Père, écrite à Chicoutimi en 1730, et publiée ici pour la première fois. Comme on le voit, la publication du P. Jones est de haute valeur historique, et il est à regretter qu'elle n'ait peut-être pas été signalée avec assez d'insistance aux amateurs de ces sortes d'études. N'oublions pas que le savant Jésuite (du Collège Ste-Marie, Montréal) n'attend, comme il nous en avertit, qu'un nombre suffisant de souscripteurs pour livrer au public d'autres documents *rares ou inédits*.

Pour revenir à notre analyse, que la disparition du registre a rendu précieuse, le P. Jones dit qu'elle " a été faite en 1836 par M. François Boucher, curé de l'Ange Gardien et desservant de ces " mêmes Postes du Roi, " (pages 5-6), et, à plusieurs reprises dans le cours de son travail, il le désigne comme l'auteur de ce document. J'ai déjà protesté, dans le *Courrier du Canada*, (24 février 1890), contre cette assertion faite, d'une manière dubitative pourtant, dans un " appel aux amis de notre histoire religieuse et " nationale, " du même journal (8 février 1890). D'abord, ainsi que je le faisais remarquer en cet écrit du 24 février, l'auteur de ce travail dit que " ce registre.....devrait être déposé chez l'évêque

“ de Québec ”: un souhait ainsi exprimé ne peut être du possesseur de ce registre, M. Boucher lui-même qui pouvait facilement le confier à Mgr de Québec, s'il l'eut voulu. En outre, l'analyste ne signe pas son travail, et quand il nomme M. Boucher (une seule fois, au commencement de son résumé), c'est à la troisième personne, alors que dans le même alinéa il parle de lui-même à la première personne: “ En dedans du couvert de ce registre “ j'ai mis le nombre 1836—J. M. J., pour le reconnaître plus certainement etc.” La date de l'analyse, fixée à 1836 par le P. Jones, ne peut davantage être soutenue par une preuve quelconque, car son auteur ne la donne nulle part; hormis que l'on accepte pour raison suffisante ce nombre 1836 qu'il a mis sur le couvert de ce registre. Ne semble-t-il pas plutôt que ce chiffre a été inscrit sur le registre parce qu'il désignait l'année de son invention, ce qui a pu être fait même plusieurs années plus tard ?

Puisque la Rév. Père Jones n'a pu recevoir ces renseignements de l'analyse elle-même du registre, il les a eus sans doute de quelqu'un qui a donné trop de valeur à de simples suppositions. D'ailleurs, je le reconnais sans peine, il s'agit là de détails qui n'ont pas une importance historique bien grande, et l'œuvre du savant jésuite souffrira peu de ces observations. Puisse l'encouragement des amateurs des études historiques lui permettre de poursuivre, sans délai, la publication des documents qu'il possède encore !

Comme on l'imagine bien, il y a un moyen décisif de clore tout débat sur la première question discutée, et je ne manquerai pas d'y recourir aussitôt que les circonstances le permettront : ce sera de comparer l'écriture de notre manuscrit et celle des actes dressés par M. Boucher dans les registres de l'Ange-Gardien ou de St-Ambroise. Tant que cet examen n'aura pas été fait, il sera peu opportun, semble-t-il, d'affirmer que M. Boucher est l'auteur du document qui nous occupe.

La note intitulée *un appel aux amis de notre histoire religieuse et provinciale*, dont j'ai parlé précédemment, ayant été publiée aussi dans la *Semaine Religieuse* (pp. 374 et 375 du volume présent), je crois utile, dans l'intérêt de l'exacritude historique et comme je l'ai déjà fait, dans le *Courier du Canada*, de reproduire ici le titre de la première feuille du registre de 1686 (ou 1691), écrit par le P. J. B. de la Brosse. Le texte qui en a été donné dans la note dont il s'agit, contenait trois incorrections, dont l'une m'est probablement imputable à moi-même, comme je l'ai expliqué sur le *Cour. du Canada*.

Voici donc ce texte, tel qu'il est dans notre document :

“ Miscellaneorum liber.

Ejus index ad calcem folio 173 positus est à J. B. de la Brosse hujus Missionis in Domini Regii stationibus pastore, qui singula quæ quidem reperit, calculo arithmetico annotavit folia, ut facilius per indicem inveniantur quæsitæ. ” Et sur le verso est écrit : “

†

Jesus Maria

1686

Ex dono Dæ Le Carlier Miss, Taduss, S. J. ut patet ex adscriptis ad calcem. ”

VICTOR-A. HUART, Ptre

du Séminaire de Chicoutimi,

Québec, 2 août 1890

LE SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

Les murs de l'aile neuve que la direction du Séminaire de Chicoutimi fait construire en ce moment, sont à la veille d'être terminés. Cette nouvelle construction, perpendiculaire à l'ancienne, et partie du corps principal, mesure 120 pieds sur 52, et compte quatre étages. La façade est partie en pierre piquée, et partie en pierre boulonnée. Voici l'aménagement projeté de l'ancien et du nouveau local, qui ne pourra être utilisé qu'à la fin de l'année prochaine.

L'ancienne bâtisse sera occupée exclusivement par les écoliers : réfectoire, au rez de chaussée ; parloir, infirmerie, salles d'étude et de récréation pour externes, au premier ; salles d'étude et de récréation pour pensionnaires, au second ; classes, au troisième et au quatrième ; dortoirs, sous les combles.—La nouvelle bâtisse sera aussi à l'usage exclusif des prêtres et des ecclésiastiques : réfectoire, cuisine, salle des domestiques, au rez de chaussée ; chapelle provisoire, parloir, procure, voûtes de sûreté, salon des prêtres, au premier ; appartements du supérieur, librairie, bibliothèque des professeurs et des élèves, chambres des prêtres, au second ; chambres pour prêtres de la maison et pour prêtres étrangers, au troisième ; bibliothèque du Séminaire, élèves du Grand Séminaire et musée, au quatrième ainsi que sous les combles.

La chapelle provisoire, au premier et au second, sera plus tard l'entrée de la chapelle qui sera continuée à l'extérieur, et dont le soubassement long de 100 pieds servira de salle de réception. La construction de cette chapelle et du dôme est remise forcément à

plus tard, faute de ressources qui ne se feront pas attendre trop longtemps, nous l'espérons. Nous n'avons pas vu les plans de l'aile neuve, mais nous aimons à croire qu'ils laissent voir des galeries ou escaliers extérieurs, mettant en communication les différents étages de l'édifice.

Le personnel du Séminaire de Chicoutimi, pour l'année 1890-91, sera comme suit : Supérieur, professeur de théologie dogmatique et d'histoire ecclésiastique, Mgr Bégin ; Directeur du Grand-Séminaire, professeur de théologie morale et de liturgie, M. A. H. Murceau ; professeur de rhétorique et bibliothécaire, M. V. A. Huart ; Directeur du Petit Séminaire, préfet des études, professeur de philosophie, M. Lapointe ; ass.-professeur de rhétorique et professeur d'histoire, M. A. Larouche ; professeur de physique, de chimie, et directeur de la fanfare, M. L. Boily ; professeur de Quatrième, du Cours Commercial et ass.-procureur, M. R. Tremblay ; (1) procureur, M. P. M. Hudon, ex-curé du S. Cœur de Marie.

PETITE CHRONIQUE

M. l'abbé F. X. Couture, ci-devant vicaire à Ste Julie de Somerset, est nommé missionnaire de St Bernardin de Sienne de la Rivière-à-Pierre et des autres missions le long du chemin de fer du Lac St Jean jusqu'au diocèse de Chicoutimi.

Mr. l'abbé Adélarde Gagnon le remplace au vicariat de Ste Julie.

Mr. l'abbé Sauveur Turcotte est nommé vicaire à St François de Montmagny à la place de M. l'abbé F. X. Casgrain qui est allé exercer le ministère aux Etats-Unis.

Mr. l'abbé Gilbert Lemieux quitte le Séminaire de Québec pour aller exercer le ministère à Sherbrooke.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé C.-O. Gagnon, de l'Archevêché, a été fait Camérier Secret de S. S. Léon XIII.

Par suite du transfert de Mgr. Walsh au siège archiepiscopal de Toronto, le diocèse de London était resté vacant.

Le S. Siège vient de nommer évêque de ce diocèse M. Denis O'Connor, supérieur du collège de S. Basile à London.

S. S. Léon XIII a décrété la division du diocèse de Galveston. La partie septentrionale comprenant 25 villes et 1½ million d'habitants, dont 250,000 nègres, forme le nouveau diocèse de Dallas.

(1) Ces trois derniers prêtres auxiliaires ont été ordonnés dans le cours de la présente année.

Mgr Bulté, de la Compagnie de Jésus, vicaire ap. du Pé-tché-ly sud-est, Chino, a transmis le tableau suivant des œuvres de la mission durant l'année 1889 : chrétiens, 528 ; églises, chapelles ou oratoire, 401 ; lieux de prières appartenant à des particuliers, 85 ; nombre de chrétiens, 36,859 ; catéchumènes (non baptisés), 2,172 ; adultes baptisés durant l'année, 610 ; enfants païens baptisés durant l'année, 11,818.

Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington, qui a célébré ses noces d'or en juillet dernier, est né au château de Lanurvon en Bretagne. Ordonné prêtre à S. Sulpice par Mgr Rosati, il partit en 1840 pour le diocèse de Cleveland. Mgr Goësbriand a été préconisé évêque de Burlington le 6 nov, 1853.

Le Séminaire de Chicoutimi a hérité de la bibliothèque de M. l'abbé André Pelletier.

La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de S. Côme de Kennébec, a eu lieu le 27 juillet dernier.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Montminy, curé de S. George, et le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Demers, curé de S. François.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé L. Belleau est maintenant assez bien pour reprendre la besogne, et qu'il a été nommé vicaire à la paroisse de Lambton, dont son frère est le curé.

CONTE ESPAGNOL

(Suite)

Plongé dans de profondes méditations de philosophie pratique et commerciale, pour amener de plus en plus la monnaie dans ses coffres bien pourvus, notre héros allait machinalement devant lui, la tête baissée et les mains croisées derrière le dos, comme certaines figurines de plâtre représentent Napoléon Ier. Il n'a jamais pu vérifier combien de temps il marcha ainsi, ni s'il se dirigeait à l'est ou à l'ouest, au nord ou au midi. La seule chose dont il se souvient, c'est que, lorsqu'il leva les yeux, il se trouva au milieu d'une campagne abominable, sans arbres ni végétation aucune.

Que diable ! s'écria avec surprise son Bonhomme, où suis-je ? Où me suis-je mis ? Il n'y a cependant pas longtemps que je suis sorti de Madrid. Ce sont là les alentours pittoresques de la capitale ! C'est ici que viennent s'inspirer les peintres de paysages ! Mais tâchons de rentrer chez nous, à moins que nous n'ayons.....

A ce moment, il se trouva en présence d'un personnage inconnu qui lui offrit de l'emporter d'un vol au paradis, et de le venir ensuite le déposer aux portes de Madrid.

Don Bonhomme avait à peine prononcé le *oui* qu'il se sentit emporté à travers les airs, avec une impétuosité telle qu'il paraissait une fusée. Peu de temps après, il dut se ramasser et mettre la tête de côté pour ne pas se rompre la cervelle contre la lune, puis il vit les pléiades, la grande ourse, l'étoile polaire, trois ou quatre douzaines de comètes avec plus de barbe que le Juif errant, comètes qui filèrent devant son visage avec une rapidité et un bruit atroce, dont il éprouva une commotion si grande qu'il ferma les yeux et resta comme évanoui. Quand il revint à lui, il sentit qu'il montait encore, et qu'il montait avec une vélocité incroyable ; il avait dépassé les nébuleuses. Peu après, son conducteur lui dit : Nous sommes arrivés.

Don Bonhomme respira, et il voulait délecter sa vue du merveilleux spectacle des splendeurs célestes ; mais il avait beau regarder, à droite et à gauche, devant et derrière ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y voyait goutte, pas plus que s'il avait été enfermé dans le fond ténébreux d'une mine de charbon. Pendant ce temps, son cicerone, qui ne l'avait pas quitté d'un point, lui disait en le conduisant d'un endroit à un autre :

— Co portique immense dont l'arcade est parsemée de rubis et d'émeraudes, c'est l'entrée et le vestibule du glorieux séjour du Paradis. Ces palais vaporeux et splendides, qui paraissent construits avec des nuages d'or et de l'ambre, sont la demeure des vierges honnêtes et âgées qui conservèrent leur lampe allumée ; ces plantations d'arbres si verts et si magnifiques couvrent et entourent la vallée mille fois bienheureuse, où les austères pénitents et les martyrs jouissent à longs traits des délices de la félicité céleste. Arrête-toi et observe comme s'agitent, à la manière des vagues de la mer, les cimes de ces bois qui ne se flétrissent jamais ; ne sens-tu pas de douce odeurs ? n'entends-tu pas vibrer l'air tout plein de suaves harmonies ? C'est que ces troncs d'arbres et ces branches s'agitent, tressaillent, prennent une voix et deviennent des harpes infatigables pour chanter les merveilles de l'Éternel. Si tu avais donc pour toi les ailes de la lumière, tu irais plus loin, plus loin dans ta voie interminable, admirant toujours et pour toujours de nouvelles régions célestes, de nouveaux prodiges, de nouvelles allégresses sans terme ni mesure, comme leur auteur infini. Et alors, plein d'étonnement et d'enthousiasme...

— Mais, comment puis-je être saisi d'étonnement et d'enthousiasme, si, depuis que je suis entré ici, je suis resté dans les téné-

bres ; je ne vois ni ces portiques, ni ces palais, ni ces bois dont vous me parlez, je ne vois pas même les doigts de ma main ; je ne sens aucun parfum, je n'entends ni violons ni chants. Quant à emporter un homme dans un vol à travers les airs, lui promettre de lui montrer tant de choses et le laisser ensuite aveugle pour qu'il ne puisse les voir, cela n'est pas la peine. J'ai oublié, lui répondit le personnage inconnu, que tes yeux et tes sens terrestres et mortels, sont trop faibles pour supporter les splendeurs, les aromes et les harmonies de cette demeure céleste. Mais nous avons un prompt remède ; prends un peu de ce baume merveilleux.

Immédiatement il vit, entendit, sentit tout, avec une lucidité et une subtilité merveilleuse. Mais bientôt, ne pouvant résister à une émotion si grande, il étendit les bras, fit un demi-tour à gauche et tomba sans connaissance ; une seconde fois, le calme le ramena à la vie et il se trouva comme il ne l'avait jamais été, plein de vigueur et préparé pour les plus difficiles entreprises.

Pendant qu'ils allaient admirant mille et mille étonnantes merveilles, il s'engagea entre eux-deux une conversation curieuse que, pour la brièveté du récit, je passe sous silence ; elle serait trop longue à raconter. Don Bonhomme trouvait des motifs d'étonnements à chaque pas et adressait plus de questions qu'on en entend dans un parloir de religieuses, et S. Pierre répondait à tout avec une patience inépuisable et une grande abondance de détails. Il n'y avait pas un coin qu'il ne connût, pas un bienheureux dont il ne possédât l'histoire sur le bout du doigt. Profitant de si grandes connaissances biographiques, don Bonhomme voulut savoir le sort de son père qui avait été greffier, et il demanda à son guide, s'il entrait au Paradis beaucoup de gens de la curie.

— Ni peu, ni beaucoup, lui répondit-il. En d'autres temps j'avais par moments l'occasion d'ouvrir la porte à quelques-uns, et voilà pourquoi il y a ici quelques avocats, greffiers et procureurs, que nous avons dû réduire au silence, afin qu'ils nous laissent en paix et qu'ils ne renouvellent pas leurs intrigues accoutumées. Croiras-tu qu'un de ces Messieurs a eu la hardiesse de demander les titres de possession du Paradis ? Les gens de la curie sont incorrigibles ; ici même ils parlent de procès, demandes exécutoires, lotifications, actes, compulsions et autres grimoires ; s'ils le pouvaient ils nous auraient introduit le papier timbré. Ce qu'il y a de bon, c'est que personne ne veut aller avec eux, ils forment ainsi ligne à part ; ils se réunissent, comme une bande de grues, dans les endroits les plus écartés ; voilà pourquoi nous ne les avons pas vus.

(A suivre).

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, contellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)

VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone, 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à M.M. les curés qui nous ont honorés de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

* Cette édition, dit E. E. le Cardinal Taschereau, (30 pages de catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

AVIS
M. ANTOINE LANGLOIS est autorisé à agir comme agent de la *Semaine Religieuse* de Québec.

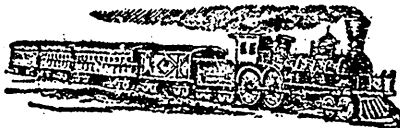
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, perfection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

TRAINS DE LA SEMAINE

Laissent Hedleyville, à 7.35 a. m. et 6.35 p. m.

" Ste-Anne à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

TRAINS DU DIMANCHE

Laissent Hedleyville, à 6 00 a. m., 7.35 a. m. et 1 50 p. m. et 5.50 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.35, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. GRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

NOUVEAUTÉ : Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE.
réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.
J. A. LANGLAIS.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET C^{ie}, PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et C^{ie}, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; J. L. Drouin et frères, 95, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.